Version du 07 octobre 2022

*État des lieux pour la soirée du*_____

Association_____

Le barème est *indicatif* **Retenue (en CHF) :**

Propreté :

Sol : de 20.- à 100.-	
Cuisine (évier, lave-vaisselle, plaques, four, frigo, micro-ondes, congélateur, rangements et plans de travail) : de 10.- à 50.- (*par élément*)	
Vaisselle : de 0.- à 30.-	
Toilettes : de 10.- à 50.-	
Local des membres : de 20.- à 100.-	
Local de nettoyage : de 0.- à 50.-	
Murs : de 20.- à 100.-	
Tags/Stickers (intérieur ET extérieur) : de 10.- à 100.- (*par tag*)	
Décoration pas enlevée (intérieur ET extérieur) : de 10.- à 50.-	
Propreté de l'extérieur : de 0.- à 100.-	
Récupération : de 0.- à 50.-	

Dommages :

Matériel spécial de la Datcha (congélateur, lave-vaisselle, frigo, sono, matériel de projection, pc, écran, lumières LED, barrières, cafetière etc.) : frais de remise dans l'état d'origine + 100.-	
Matériel de la Datcha : frais de remise dans l'état d'origine	

Manquements :

Non-respect de l'horaire de fermeture : de 20.- à 100.-	
Non-respect du voisinage : de 50.- à 200.- + exclusion jusqu'à la fin de l'année académique sur plainte de police	
Non-respect de la prédisposition des canapés : 20.-	
Non-respect de la remise en place des barrières : de 20.- à 100.-	
Barrières non cadenassées : 20.-	
Fenêtre ou porte laissée ouverte : valeur des éventuelles déprédations/vols + 50.-	

Autres (spécifier) :

Total :

Fait le_____à _____H_____par_____(tel)

Remarques :

_____